uvsq.fr

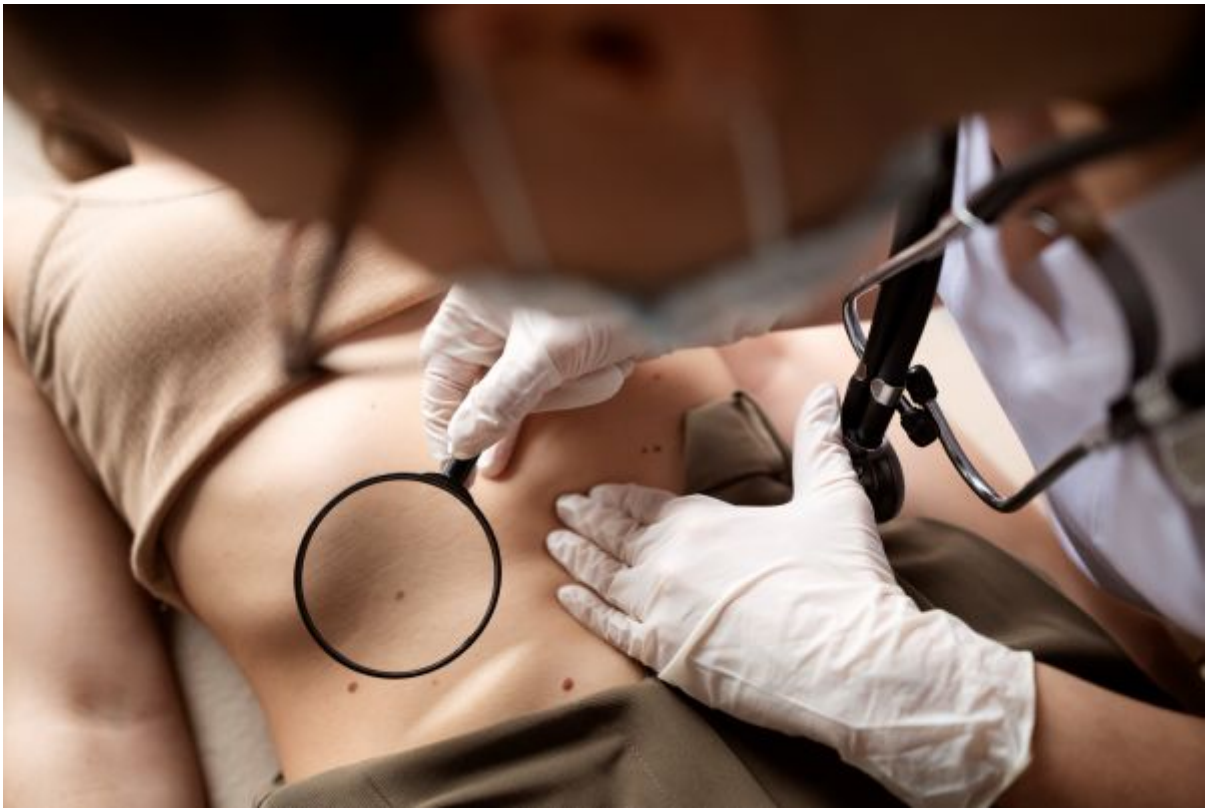
UVSQ

Offre de formation

UVSQ université PARIS-SACLAY

DIU DERMATOLOGIE CHIRURGICALE

DISCIPLINE(S)	Médecine et santé
DURÉE DES ÉTUDES	87 heures
COMPOSANTE(S)	UFR Simone Veil - santé
FORMATION DIPLÔMANTE	✓
FORMATION CONTINUE	✓



Compétences développées

Les étudiants apprennent les techniques de reconstruction de chirurgie dermatologiques, suite à l'exérèse de lésion cutanées, notamment les lésions tumorales. Ces techniques regroupent des techniques de greffes de peau, de lambeaux ou autres plasties (notamment sur le visage), de techniques de sutures et types de nœuds

ainsi que la chirurgie de l'appareil unguéal.
L'enseignement porte également sur les marges d'exérèse carcinologiques, les différents types de tumeurs et recommandations. La formation s'intéresse également aux mesures associées à la chirurgie de précautions médicales particulières (exemples : antibioprophylaxie, patients sous anticoagulants, porteur d'un pace-maker, consultation pré-opératoire, information du patient, rédaction du compte-rendu opératoire).

Publics Visés :
Ce DIU s'adresse aux dermatologues diplômés.
Des candidats de formations voisines (chirurgie) peuvent également être concernés, s'ils sont jugés aptes à suivre l'enseignement par le directeur de l'enseignement et autorisés par le conseil pédagogique (notamment en zones géographiques sous-dotées en dermatologue pratiquant de la chirurgie)

Conditions d'admission

Public concerné et titres requis :
- Les dermatologues libéraux titulaires du DES de Dermatologie,
- Les dermatologues hospitaliers,
- Les dermatologues non installés ayant validé leur DES de Dermatologie

S'il reste des places disponibles :
Les candidatures des dermatologues qualifiés titulaires d'un diplôme obtenu dans un autre pays que la France, pourront être examinées, par la commission pédagogique formée par l'ensemble des coordonnateurs.
D'autres candidatures de non dermatologues mais de spécialité chirurgicale ET ayant une activité de chirurgie des cancers cutanés pourront être examinées, par la commission pédagogique formée par l'ensemble des coordonnateurs.
L'autorisation d'inscription est prononcée par le directeur de l'enseignement après examen du dossier.

Nombre d'inscrits maximum : **8 stagiaires pour l'UVSQ**

Les candidatures sont à adresser à l'enseignant responsable de l'université dont dépend géographiquement le dermatologue désireux de s'inscrire au D.I.U.
Pour les candidats de la région Ile de France, vous devez déposer un dossier via l'application de candidature universitaire e-candidat. Les validations se feront en ligne par le responsable régional de la formation .

Période de candidatures : **du 1er avril au 15 juin 2026**
Période d'étude des candidatures : **du 16 juin au 15 juillet 2026**

> Accédez à la plateforme E-Candidature
mode emploi e-candidat - 511 Ko, PDF">Ici =>mode emploi e-candidat

Formation(s) requise(s)

- Être Diplômé d'état de docteur en médecine
- Être interne en dermatologie
- Avoir un minimum de base en chirurgie dermatologique

Inscription

Une fois autorisé(e) à vous inscrire, le dossier d'inscription et un lien d'inscription administratif vous seront envoyés. Vous pourrez alors communiquer les pièces justificatives demandées.

Montant des frais de formation pour l'année 2026-2027 :
- Financée par un tiers : 3 500 €
- Non financée : 3 500 €

Montant des Droits d'Inscription Universitaire (DNI) :
255 € pour l'année universitaire 2026-2027 (fixés annuellement par arrêté ministériel en juillet de chaque année)

Lors de votre inscription en ligne, vous serez invité à régler vos DNI. Merci de transmettre le justificatif obtenu à votre gestionnaire pour un enregistrement plus rapide sur votre dossier.

Si votre formation est prise en charge par votre employeur, il faudra indiquer paiement différé. Les DNI lui seront alors facturés.

Toute inscription administrative doit être complète, un mois avant la date du début des cours.

Contenu de la formation

Date de début de la formation : octobre de l'année N
Date de fin de la formation : juin de l'année N+1
Volume horaire : 87 heures
(cours théoriques : 49,5 heures / enseignements dirigés et pratiques : 37,5 heures)

4 séminaires de 2 à 3 jours à Paris, Bordeaux et Marseille.

Contrôle de connaissances

Les stagiaires doivent avoir été assidus à la totalité des enseignements (séminaires, travaux pratiques et stages) pour pouvoir se présenter aux épreuves terminales.
L'examen terminal se compose de 2 épreuves (mois de juin) :
- Une épreuve écrite de 2 heures, portant sur les notions théoriques et sur les situations cliniques notée sur 20.
- Une épreuve pratique notée sur 20.

Un examen de rattrapage de l'épreuve écrite est organisé en septembre.

Stages

15 demi-journées de bloc opératoire dans des services ou cabinets agréés par chaque coordonnateur régional pour sa région (12 demi-journées pourront être acceptées au cas par cas sur justification de régions sous-dotées).
Il est demandé que 3 stages au moins se déroulent chez le coordonnateur responsable régional et que 5 stages au maximum se déroulent chez le même opérateur.
Les stages font l'objet d'une convention de stage.

Perspectives professionnelles

Les étudiants diplômés de ce DIU ont une formation solide leur permettant de réalisés des actes de dermatologies chirurgicales, dans les règles de l'art.
Ils acquirent une formation théorique associée à une compétence pratique qui les rend autonomes dans la réalisation de ces actes. De plus, ils appartiennent à une communauté de dermatologues pratiquant cette discipline renforçant les liens pour leur pratique futures et leur formation continue.

Adresses et coordonnées

Directeur d'enseignement :
Professeur Elisa Funck-Brentano
Hôpital Ambroise Paré
9, avenue Charles de Gaulle
92100 BOULOGNE

Contacts formation continue

Pour toute question concernant les candidatures, le contenu des enseignements, le planning de formation et les dates, les lieux de formation, les examens, contacter
Professeur Elisa Funck-Brentano : elisa.funck-brentano@aphp.fr

Pour toute question concernant votre inscription administrative à l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, le financement de la formation, le règlement, l'envoi du diplôme, contacter
Madame Anne MAC LEOD : anne.mac-leod@uvsq.fr

Pour un traitement plus rapide de votre demande, merci de préciser votre **Nom et Prénom**, la formation concernée et éventuellement **votre numéro étudiant**.